

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 25 mars 2024

Délibération N° DE_2024_022

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	14	14
Date de la convocation : 22/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, François FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subventions 2024 aux associations

Monsieur Djalmit, adjoint à la culture présente au Conseil les demandes de subventions que les associations ont déposées en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions telles que détaillées ci-dessous, pour un montant total de 32 000 €.

Théâtre clandestin	1 500,00 €
Foyer Rural Passe montagne	2 100,00 €
CINECO	600,00 €
L'Arbre aux abeilles	2 000,00 €
ADOC Total Festum	1 500,00 €
Comité des Fêtes	3 200,00 €
Association des Parents d'Elèves	2 500,00 €
Football Sud Lozère	800,00 €
Les Accrochés Grimpeurs	1 800,00 €
Ballet Bros	1 000,00 €

Date de l'émission de l'acte: 05/04/2024

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

048-200057594-DE_2024_022-DE
A G E D I

DE_2024_022

Association la Diane Pontoise	1 500,00 €
F S E collège 3 Vallées	750,00 €
A.S Collège 3 Vallées	600,00 €
GYM Atout Sport Mendois	600,00 €
Gard O Foot	2 250,00 €
Ainés ruraux (Les Monts Verts)	1 150,00 €
FNACA	400,00 €
Association de Felgerolles	250,00 €
Resto du cœur	500,00 €
Radio Bartas	200,00 €
Espère un peu	1 000,00 €
Collectif MOM	1 700,00 €
Les Chats Libres	500,00 €
Réseau d'Entraide Volontaire	1 000,00 €
Doc Cévennes	500,00 €
ADMR La Pontoise	500,00 €
Amicale des Sapeurs pompiers	800,00 €
les montvertipontaines	300,00 €
Les Sources Vives	500,00 €

Ce montant sera inscrit au budget 2024.

Stéphan MAURIN
Président de séance

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

François FOLCHER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 05/04/2024
Date de reception de l'AR: 05/04/2024

048-200057594-DE_2024_022-DE
A G E D I

DE_2024_022